Image not found or type unknown

Bonjour Maître, j'ai plusieurs prêts consommation (Bnp, sofinco

Par **Kiri07**, le **24/11/2015** à **14:57**

Bonjour Maître,
j'ai plusieurs prêts consommation (Bnp, sofinco et facet).
suite à un problème de revenu, j'avais arrêté de payer tous mes crédits de consomation sauf le pret de Bnp.
Suie à plusieurs relances de ces organisme, j'ai déposé un dossier sure endettement à la banque de France, qui a été accepté devant le juge en 2008 pour 3 ans.
En 2012, 3ans j'avais régler les dettes de Bnp et sofinco sauf celle de facet car je n'avais pas eu les relances de cet organisme de 2012 à février /015.
Après réception, mars 2015, du 1er courrier de relance de cet organisme, je suis entré en contacte avec eux pour négocier l'échelonnement de la somme restant du. Suite à une réponse négative de service de recouvrement, j'ai ignoré tous les courriers d meus part.
Le 20 novembre j'ai reçu un mise en demeure d'un heusier de justice
Concernant ce pret.
Au regard des éléments Ci-dessus, j'aimerais savoir s'il est possible d'effacer cette dette (pret facet) en sous basant délais de forclusion?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés